

Remplace la date 02-juin-2025

Date de révision 12-juil.-2025

Numéro de révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit	61935
Numéro du fiche de données de sécurité	61935
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro EC	203-497-4
Numéro CAS	107-51-7

Substance pure/mélange	Substance
------------------------	-----------

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Fabrication de substance Formulation ou reconditionnement : Formulation & (re)conditionnement de substances et mélanges. Soins personnels Utilisé pour la formulation de revêtements sur les sites industriels en aval Revêtements Produit d'étanchéité Fabrication de produits électroniques et optiques Traitement de surface non métallique in situ. fluides caloporteurs, Cosmétiques Parfums, produits parfumés Substances chimiques de laboratoire Formulation d'adhésifs médicaux et de produits pharmaceutiques. Utilisation industrielle Utilisation professionnelle Utilisation par les consommateurs Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
-------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd Internationale 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
BEL

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
 Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)
------------------------------	----------------------

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un agent chimique sec, du CO₂, un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3. Autres dangers

Le produit est un accumulateur statique.

Évaluation PBT et vPvB

Le produit contient des substances classées PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
OCTAMETHYLTRISILOXANE 107-51-7	>= 99.0 - <= 100.0 %	01-211997021 9-31-XXXX	203-497-4	Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-
OCTAMETHYLCYCLOTRIASILOXANE 556-67-2	>= 0.001 - <= 0.052 %	01-211952923 8-36-XXXX	209-136-7 (014-018-00-1)	Flam. Liq. 3 (H226) Aquatic Chronic 1 (H410) Repr. 2 (H361f)	-	-	10

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
OCTAMETHYLTRISILOXANE 107-51-7	> 2000	> 2000	Aucune donnée disponible	> 22.6	Aucune donnée disponible
OCTAMETHYLCYCLOTRIASILOXANE 556-67-2	> 4800	> 2400	= 36	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

Yeux Peut provoquer une légère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Le traitement de l'exposition doit viser à contrôler les symptômes et l'état clinique du patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Sable sec.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Liquide et vapeurs inflammables. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Retour de flamme possible à partir de points très éloignés. L'exposition aux produits de combustion peut constituer un danger pour la santé. Des concentrations de vapeurs inflammables peuvent s'accumuler à des températures supérieures au point d'éclair ; voir la section 9. Des mélanges inflammables peuvent exister dans l'espace de vapeur des conteneurs à température ambiante. En cas d'échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'emballage fermé. Le feu brûle plus vigoureusement qu'on pourrait s'y attendre. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes de silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Code d'action d'urgence (EAC) •3Y

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Éliminer les sources d'ignition. Éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des vapeurs libérées pour éviter un incendie ou une explosion. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

Autres informations Ventiler la zone.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Supprimer (abattre) les gaz/vapeurs/brouillards avec un jet d'eau pulvérisée. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éliminer les sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Évitez de renverser. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Les contenants vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant. Assurez-vous que tous les équipements sont électriquement mis à la terre avant de commencer les opérations de transfert. Ce matériau peut accumuler une charge statique en raison de ses propriétés physiques inhérentes et peut donc provoquer une source d'inflammation électrique des vapeurs. Afin d'éviter tout risque d'incendie, la liaison et la mise à la terre pouvant être insuffisantes pour éliminer l'électricité statique, il est nécessaire de prévoir une purge au gaz inerte avant de commencer les opérations de transfert. Limitez la vitesse d'écoulement afin de réduire l'accumulation d'électricité statique. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver à l'écart des matériaux suivants. Agents comburants forts. Peroxyde organique. Matière solide inflammable. Liquides pyrophoriques. Matières solides pyrophoriques. Substances et mélanges auto-échauffants. Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables. Explosifs. Des gaz.
-----------------------------------	--

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

(RMM)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
OCTAMETHYLTRISILOXANE 107-51-7	-	1103 mg/kg bw/day [4] [6]	78 mg/m ³ [4] [6]
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE 556-67-2	-	-	73 mg/m ³ [4] [6] 73 mg/m ³ [5] [6]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
 [5] Effets localisés sur la santé.
 [6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible**Notes****Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
OCTAMETHYLTRISILOXANE 107-51-7	0.04 mg/kg bw/day [4] [6]	556.5 mg/kg bw/day [4] [6]	19 mg/m ³ [4] [6]
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE 556-67-2	3.7 mg/kg bw/day [4] [6]	-	13 mg/m ³ [4] [6] 13 mg/m ³ [5] [6]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
 [5] Effets localisés sur la santé.
 [6] À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE 556-67-2	0.0015 mg/L	-	0.00015 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
OCTAMETHYLTRISILOXANE 107-51-7	8.9 mg/kg sediment dw	0.89 mg/kg sediment dw	1 mg/L	0.5 mg/kg soil dw	1.7 mg/kg food
OCTAMETHYLCYCLOTE TRASILOXANE 556-67-2	3 mg/kg sediment dw	0.3 mg/kg sediment dw	10 mg/L	0.54 mg/kg soil dw	41 mg/kg food

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Porter des gants de protection en caoutchouc butyle	> 0.35 mm	> 60 minutes
	Rubber (natural, latex)	> 0.35 mm	> 60 minutes
	Porter des gants de protection en Néoprène™	> 0.35 mm	> 60 minutes
	Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »).	> 0.35 mm	> 60 minutes
	Stratifié d'alcool éthylvinyle ("EVAL")	> 0.35 mm	> 60 minutes
	Polychlorure de vinyle (PVC).	> 0.35 mm	> 60 minutes

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau. Tablier de protection chimique. Chaussures antistatiques.

Protection respiratoire**Type de filtre recommandé :**

Utiliser une protection respiratoire adaptée.

Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Type AP2.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode****Point de fusion / point de congélation**

Indéterminé(e)(s).

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

152 °C

@ 760 mmHg.

Inflammabilité

Aucune information disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air
Limites supérieures

Aucune information disponible.

Matières incompatibles Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Oxydes de silicium.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact oculaire Peut provoquer une légère irritation des yeux. Une blessure à la cornée est peu probable.

Contact avec la peau Non irritant pendant l'utilisation normale.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

DL50 par voie orale DL50 par voie orale > 2000 mg/kg
DL50, voie cutanée DL50, voie cutanée > 2000 mg/kg
CL50 par inhalation CL50 par inhalation > 22.6 mg/l (4 h) (rat) Vapeurs

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
OCTAMETHYLTRISILOXANE	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 22.6 mg/L (Rat) 4 h
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE	> 4800 mg/kg (Rat)	> 2400 mg/kg (Rat)	= 36 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Non irritant pendant l'utilisation normale.

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Non irritant pendant l'utilisation normale

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Non irritant pendant l'utilisation normale Un bref contact n'est essentiellement pas irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une légère irritation des yeux. Une blessure à la cornée est peu probable.

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Peut provoquer une légère irritation des yeux Une blessure à la cornée est peu probable

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée N'est pas un sensibilisant cutané.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Mutagenicité sur les cellules germinales Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal.

Informations sur le produit		
Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif
		Négatif Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal

Informations sur les composants

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif
		Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif
		Négatif Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal

Cancérogénicité N'a pas provoqué de cancer chez les animaux de laboratoire.

Informations sur les composants

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Résultats
		N'a pas provoqué de cancer chez les animaux de laboratoire.

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Résultats
		Les résultats d'une étude répétée de 2 ans sur l'exposition par inhalation de vapeurs à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) chez des rats indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus des femelles. Ce résultat s'est produit uniquement à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm). À ce jour, les études n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour les humains. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

Toxicité pour la reproduction

Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné.

Nom chimique	Union européenne
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE	Repr. 2

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Résultats
		Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Résultats
		Susceptible de nuire à la fertilité

STOT - exposition unique

L'évaluation des données disponibles suggère que ce matériau n'est pas un toxique STOT-SE.

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					L'évaluation des données disponibles suggère que ce matériau n'est pas un toxique STOT-SE

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					L'évaluation des données disponibles suggère que ce matériau n'est pas un toxique STOT-SE

STOT - exposition répétée

Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants : Foie. Ce matériau

contient de l'octaméthyltrisiloxane (L3). L'exposition répétée par inhalation de rats à L3 a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants : Foie Ce matériau contient de l'octaméthyltrisiloxane (L3). L'exposition répétée par inhalation de rats à L3 a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

OCTAMETHYLCYCLOTETRAILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants : Rein Foie voies respiratoires Organes reproducteurs féminins

Danger par aspiration Indéterminé(e)(s).

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	CL50	> 0.0191 mg/L	96 heures	Aucune toxicité jusqu'à la limite de solubilité
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	CE50	> 0.02 mg/L	48 heures	Aucune toxicité jusqu'à la limite de solubilité
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Pseudokirchneriella subcapitata	CE50	> 0.0094 mg/L	72 heures	Aucune toxicité jusqu'à la limite de solubilité
Toxicité chronique	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	NOEC	> 0.027 mg/L	90 jours	Aucune toxicité jusqu'à la limite de solubilité
Toxicité chronique	Daphnia magna	NOEC	> 0.015 mg/L	21 jours	Aucune toxicité jusqu'à la limite de solubilité

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (556-67-2)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
Toxicité aiguë	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	CL50	> 0.022 mg/L	96 heures	
Toxicité aiguë	Cyprinodon variegatus	CL50	> 0.0063 mg/L	14 jours	
Toxicité aiguë	Mysidopsis bahia	CE50	> 0.0091 mg/L	96 heures	
Toxicité aiguë	Daphnia magna	CE50	> 0.015 mg/L	48 heures	
Toxicité aiguë	Pseudokirchneriella subcapitata	CEr50	> 0.022 mg/L	96 heures	
Toxicité aiguë	Pseudokirchneriella subcapitata	CE10	>= 0.022 mg/L	96 heures	
Toxicité aquatique chronique	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	NOEC	>= 0.0044 mg/L	93 jours	
Toxicité aquatique chronique	Daphnia magna	NOEC	0.0079 mg/L	21 jours	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

La biodégradation dans des conditions de laboratoire aérobies est inférieure aux limites détectables (DBO20 ou DBO28/ThOD < 2,5 %.

OCTAMETHYLTRISILOXANE (107-51-7)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OECD 310 ou équivalent.	28 jours	Biodégradation 0%	

OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (556-67-2)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OECD 310	28 jours	Biodégradation 3.7%	Devrait se biodégrader très lentement

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Le potentiel de bioconcentration est élevé.

Facteur de bioconcentration (BCF) >= 500 Pimephales promelas OECD Test Guideline 305

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
OCTAMETHYLTRISILOXANE	5.35
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE	6.49

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol 3179. Estimé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit contient des substances classées PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
OCTAMETHYLTRISILOXANE	La substance n'est pas PBT/vPvB
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE	Substance PBT Substance vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1993
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (OCTAMETHYLTRISILOXANE, OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE)
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales A3
 Code ERG 3L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1993
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (OCTAMETHYLTRISILOXANE, OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE)
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	223, 274, 955
N° d'urgence	F-E, S-E
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (OCTAMETHYLTRISILOXANE, OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 601
Code de classification	F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1993
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (OCTAMETHYLTRISILOXANE, OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 601
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4331 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE	-	-	Fertility Category 2

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3. 40. 75

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
OCTAMETHYLCYCLOTETRA-SILOXANE - 556-67-2	70. 75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDSL

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		
Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 1 8 12 16			

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland

Remplace la date 02-juin-2025

Date de révision 12-juil.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et

de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fabrication de substance
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances
- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
------	----------------------------

Valeur	330
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	100
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	3100 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	3100 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	3100000 m3/d
Facteur de dilution local dans l'eau douce	900
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	1000

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé Processus de condensation ou d'adsorption/désorption Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	---

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 6600 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable

	des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique.
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 6600 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique.
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de	25 °C

processus ne dépassant pas	
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 6600 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique.
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 6600 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique.
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 6600 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique.
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non
-------------------------	---

	spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 6600 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique.
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 6600 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique.
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 6600 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374), une combinaison intégrale et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace Porter un écran facial approprié porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique.
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.017 mg/kg wet weight	0.013
Sédiments marins	0.005 mg/kg wet weight	0.04
Terrestre	0.00001 mg/kg wet weight	<0.001

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Méthode de calcul ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/day	<0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.069 mg/m ³	<0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/day	<0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	3.4 mg/m ³	0.044
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg bw/day	<0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	6.9 mg/m ³	0.088
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	14 mg/m ³	0.18
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)			
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.6 mg/m ³	0.11
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Catégories de produit	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%
Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	90
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	10000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	10000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	390000 m3/d
--	-------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%

Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace

	porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa

Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 450 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlé au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0196 mg/kg wet weight	0.015
Sédiments marins	0.0069 mg/kg wet weight	0.052
Terrestre	0.0106 mg/kg wet weight	0.024

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Méthode de calcul		ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version	
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/day	<0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.069 mg/m ³	<0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/day	<0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3.4 mg/m ³	0.044
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg bw/day	<0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.9 mg/m ³	0.088
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	14 mg/m ³	0.18
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.6 mg/m ³	0.11

vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg bw/day	<0.001

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	4
Unités	tonnes/an

Remarques	Déversement continu
-----------	---------------------

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewatertreatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewatertreatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus - avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 20 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 20 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa

Quantités utilisées	Quantité par utilisation 20 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 'C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 20 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 20 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 20 kg

Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 'C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 20 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance

dispersion et l'exposition	Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0848 mg/kg wet weight	0.064
Sédiments marins	0.0085 mg/kg wet weight	0.063
Terrestre	0.0133 mg/kg wet weight	0.029

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Méthode de calcul

ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/day	<0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.69 mg/m ³	0.009
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.014 mg/kg bw/day	<0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	1.4 mg/m ³	0.018
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/day	<0.001

processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition			
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	2.8 mg/m ³	0.035
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/day	<0.001
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.9 mg/m ³	0.088
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.6 mg/m ³	0.11
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/day	<0.001
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.9 mg/m ³	0.088

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Use in coatings (Industrial)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU19 - Bâtiment et travaux de construction

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Englobe les concentrations jusqu'à 5%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	1
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	100
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement	2000 m3/d

des eaux usées domestiques	
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 10 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 10 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 'C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 10 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel

	Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 10 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0028 mg/kg wet weight	0.002
Sédiments marins	0.00024 mg/kg wet weight	0.002
Terrestre	0.0000097 mg/kg wet weight	<0.001

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Méthode de calcul ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.43 mg/kg bw/day	<0.001
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	1.7 mg/m ³	0.22
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	6.9 mg/m ³	0.088
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	1.7 mg/m ³	0.022
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5.5 mg/kg bw/day	0.005
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	6.9 mg/m ³	0.088

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter.
<http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Revêtements, adhésifs, mastics, élastomères (CASE)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Englobe les concentrations jusqu'à 5%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.3
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	100
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement	2000 m3/d

des eaux usées domestiques	
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 3 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 3 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 3 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 'C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 3 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 'C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0028 mg/kg wet weight	0.002
Sédiments marins	0.00024 mg/kg wet weight	0.002
Terrestre	<0.0000001 mg/kg wet weight	<0.001

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Méthode de calcul

ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/day	<0.001
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	6.9 mg/m ³	0.088
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	1.7 mg/m ³	0.022
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	5.5 mg/kg bw/day	0.005
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	6.9 mg/m ³	0.088
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.27 mg/kg bw/day	<0.001
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	6.9 mg/m ³	0.088

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter.
<http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits de lavage et de nettoyage
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de produit	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.4
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	100
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
------	---

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition

	Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 'C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 'C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur

	<p>Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS</p>
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	<p>Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique</p>
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	<p>Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)</p>
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	<p>Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS</p>
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	<p>Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique</p>
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	<p>Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par</p>

	heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0028 mg/kg wet weight	0.002
Sédiments marins	0.0024 mg/kg wet weight	0.002
Terrestre	0.0000039 mg/kg wet weight	<0.001

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Méthode de calcul ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/day	<0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.069 mg/m ³	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	8.6 mg/m ³	0.11
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001

(chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)			
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Produits de traitement de surfaces non métalliques
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC3 - Formulations dans les matériaux ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de produit	PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU11 - Fabrication de produits en caoutchouc SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC3 - Formulations dans les matériaux
- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.4

Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	100
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewatertreatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewatertreatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus - avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de	25 °C

processus ne dépassant pas	
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable

	des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par

	heure)
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	<p>maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS</p>
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	<p>Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique</p>
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	<p>Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)</p>
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC3 - Formulations dans les matériaux - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0041 mg/kg wet weight	0.003
Sédiments marins	0.0035 mg/kg wet weight	0.026
Terrestre	0.00018 mg/kg wet weight	<0.001

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³

Consommateur – orale, long terme – systémique 0.4 mg/kg bw/day
Consommateur – cutanée, long terme – systémique 556.5 mg/kg bw/day
Consommateur – inhalation, long terme – systémique 19 mg/m³

Méthode de calcul		ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version	
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.14 mg/kg bw/day	<0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3.4 mg/m ³	0.44
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.9 mg/m ³	0.088
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	14 mg/m ³	0.18
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.6 mg/m ³	0.11
PROC9 - Transfert de substance ou	Travailleur - cutanée, long	0.69 mg/kg bw/day	<0.001

préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	terme - systémique		
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Fluides de transfert de chaleur
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégories de produit	PC16 - Fluides calorifères
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.2
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	100
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité

	atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 4 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour

	<p>minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS</p>
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	<p>Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique</p>
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	<p>Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)</p>
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.085 mg/kg wet weight	0.064
Sédiments marins	0.0085 mg/kg wet weight	0.063
Terrestre	0.013 mg/kg wet weight	0.029

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	78 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	19 mg/m ³

Méthode de calcul

ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)

PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/day	<0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.069 mg/m ³	<0.001
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	34 mg/m ³	0.44
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.6 mg/m ³	0.11

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Cosmétiques, produits de soins personnels
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.25
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewatertreatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0085 mg/kg wet weight	0.006
Sédiments marins	0.0008 mg/kg wet weight	0.006
Terrestre	0.00088 mg/kg wet weight	0.002

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Activités de laboratoire
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	non applicable
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de produit	PC21 - Substances chimiques de laboratoire
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU24 - Recherche et développement scientifique

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - non applicable

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<0.01
Unités	tonnes/an

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - non applicable

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Remarques

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC15 - Utilisation en tant que	Travailleur - cutanée, long	0.034 mg/kg bw/day	<0.001

réactif de laboratoire	terme - systémique		
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.8 mg/m ³	0.088

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique	OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS	107-51-7
CE n° (numéro d'index UE)	203-497-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Cosmétiques, produits de soins personnels
Type	Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de produit	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Nom du produit	XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation	SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	0.25
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	365
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.
-----------	--

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des consommateurs	
Catégories de produits [PC]	PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0085 mg/kg wet weight	0.006
Sédiments marins	0.0008 mg/kg wet weight	0.006
Terrestre	0.00088 mg/kg wet weight	0.002

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Nom chimique OCTAMETHYLTRISILOXANE
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119970219-31-XXXX
Numéro CAS 107-51-7
CE n° (numéro d'index UE) 203-497-4
Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.
 Riverside Business Park Building G
 Bd Internationale 55
 Internationalelaan 55
 1070 Brussels
 BEL

Numéro d'appel hors urgences +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type Worker
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
 PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de produit PC29 - Produits pharmaceutiques
Nom du produit XIAMETER PMX 200 SILICONE FLUID 1 CST
Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) SU20 - Services de santé

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Englobe les concentrations jusqu'à 100%

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	1
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	All contaminated waste water must be processed in an industrial or municipal wastewater treatment plant that incorporates both primary and secondary treatments.

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Dilution dans les eaux réceptrices (eau douce ou eau de mer)	18000 m3/d
--	------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Traitement biologique par acclimatation
-----	---

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 5 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 5 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa

Quantités utilisées	Quantité par utilisation 5 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	530 Pa
Quantités utilisées	Quantité par utilisation 5 kg
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Drainer et purger le système avant toute ouverture de l'équipement ou opération de maintenance Placer le stockage de vrac en extérieur Manipuler sous hotte aspirante ou appliquer des méthodes équivalentes adaptées pour minimiser l'exposition Évitez d'accumuler des charges électrostatiques Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants adaptés (homologués EN 374) et une protection oculaire Porter un masque respiratoire complet homologué EN 136 avec un filtre de type A ou plus efficace porter un/une/des Tablier de protection chimique
Mesures organisationnelles pour	Vérifier que les mesures de contrôle sont régulièrement inspectées et mises à jour

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Autorisation de travail pour travail de maintenance Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition Processus entièrement confiné (étanche à l'air) et intégrité du confinement contrôlée au moins une fois par mois (le confinement n'est pas compromis) Protéger de l'humidité atmosphérique. Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	25 °C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Sédiments d'eau douce	8.9 mg/kg d.w.
Sédiments marins	0.89 mg/kg d.w.
Terrestre	0.5 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	1 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Sédiments d'eau douce	0.0847 mg/kg wet weight	0.064
Sédiments marins	0.0085 mg/kg wet weight	0.063
Terrestre	0.0133 mg/kg wet weight	0.029

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1103 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	78 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.4 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	556.5 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	19 mg/m ³

Méthode de calcul

ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/day	<0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.069 mg/m ³	<0.001
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.4 mg/kg bw/day	0.001
PROC8a - Transfert de substance ou	Travailleur - inhalation, long	34 mg/m ³	0.44

de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	terme – systémique		
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.6 mg/m ³	0.11
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/day	<0.001
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.6 mg/m ³	0.11

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval.

Modèle EUSES utilisé.

Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.